FONDE EN 1891

Samedi 1er Janvier 1921

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMERO 15 CENTIMES

La Crise de l'Unité

La crise que nous traversons n'est pas nouvelle : nous avons connu des moments aussi critiques, au cours desquels un homme très regretté fut attaqué avec une violence extrême, du fait même que sa conception ne plaisait pas aux noyauteurs de 1903. Cet homme, c'est Jaurès. A cette époque, ce n'était pas le communisme qui servait de prétexte, c'était la grève générale révolutionnaire. On disait :

« Au fur et à mesure que le citoyen Jaurès se rapproche des hauteurs du Pouvoir, il perd contact avec la classe ouvrière et, fatalement, en méconnaît les tendances ».

Cette phrase reposait sur une appréciation formulée par Jaurès sur une action que nos détracteurs voulaient faire adopter sans aucune étude, préparation et éducation ouvrière ; il avait dit :

« Si la classe ouvrière n'est pas nettement avertie, dès l'origine, que c'est pour l'entière Révolution communiste qu'elle se met en grève... si elle n'y est pas, dès la première heure, et jusqu'au fond de sa conscience, préparée et résolue, elle sera déconcertée dans la suite du mouvement, par la révélation tardive d'un plan qu'on ne lui aura pas soumis avant l'action. »

Se trompait-il ?

Les événements donnèrent raison à sa pensée, à ses écrits : la grève générale, voulue par un noyau, provoqua la débâcle et précipita l'organisation de la classe ouvrière dans le plus redoutable des imbroglios.

Toute la tactique extrémiste repose sur cette formule un peu trop simple pour constituer un programme : « La Force est l'accoucheuse des sociétés. »

Sans nier le rôle de la force dans les transformations du passé, nous nous permettrons de rappeler à ceux qui l'invoquent et la prônent exclusivement, que leur méthode consiste justement, à l'heure actuelle, à diviser et à émietter cette force, qui ne peut avoir sa pleine expansion que dans l'union de tout le prolétariat. Aussi, tous les hommes que n'aveugle point le parti-pris doivent convenir que l'action extrémiste nous contraindra à une nouvelle propagande pour regrouper dans nos organisations les forces qu'elle s'acharne à dissocier.

C'est pour avoir trop présumé de la puissance d'entraînement des minorités que les extrémistes ont, dans la dernière grève de mai, poussé les organisations à une impasse. Il a fallu toute la clairvoyance des dirigeants de la C. G. T. pour empêcher que le mouvement prématuré n'aboutisse à une catastrophe pour le prolétariat.

Notre socialisme, comme notre syndicalisme ont une telle puissance de rayonnement que demain les deux formes d'organisation, ne constituant qu'un tout, s'imposeront dans tout le pays.

Vive la C G T !

Ch. SAINT-VENANT.

Député du Nord.

Les ministres s'occupent de la crise de chômage

Paris, 30 décembre. — MM. François-Marsal, ministre des Finances; Isaac, ministre du commerce; Yves Le Trocquer, ministre des travaux publics; Ricard, ministre de l'Agriculture; Ogier, ministre des Régions Libérées; Aubanel, secrétaire général de la préfecture de la Seine, représentant M. Autrand, et un délégué de la guerre, se sont réunis ce matin au ministère du Travail, sous la présidence de M. Jourdain.

Au cours de cette réunion, les ministres se sont occupés de la crise du chômage, et ont examiné les moyens d'en atténuer les effets.

LES PROPRIETAIRES PROTESTENT

C'EST A PROPOS DES CHARGES FISCALES DE LA PROPRIÉTÉ FONCIERE

Lille, 30 décembre. — Nous recevons la communication suivante :

La Chambre Syndicale des Propriétaires de Lille et de sa banlieue, a reçu la dépêche ci-dessous, de M. Gaston Bordeaux, président de l'Union de la propriété bâtie de France :

« Le gouvernement propose de suspendre l'application de la loi limitant à 30 pour cent du revenu les charges fiscales de la propriété foncière. Protestez avec la dernière énergie contre le projet qui consommerait la ruine définitive de la petite propriété bâtie. Saisissez immédiatement vos députés pour éviter un vote de surprise ».

Dès la réception de cette dépêche, le Comité de la Chambre Syndicale des Propriétaires a envoyé aux sénateurs et députés du Nord une lettre dans laquelle, après avoir protesté contre le projet du gouvernement, il leur demande de faire tous leurs efforts pour défendre les intérêts de la petite propriété bâtie.

Les professeurs de Lycés contre le projet Honnorat

ILS RECLAMENT LA PEREQUATION DES TRAITEMENTS

On sait que la plupart des organisations de l'enseignement primaire et secondaire se sont prononcées, à plusieurs reprises, contre le projet Honnorat sur le relèvement des traitements qui ont été jugés insuffisants. On sait encore que les professeurs comme les instituteurs n'acceptent que le projet Avril, qui établit la péréquation des traitements.

Mardi, la commission exécutive de la Fédération nationale des professeurs de lycée de garçons et de l'enseignement secondaire féminin s'est réunie au lycée Louis-le-Grand, à Paris, pour déterminer son attitude dans le conflit. Toutes les académies avaient envoyé des délégués, seules les villes lointaines d'Alger, de Tunis et la ville de Montpellier n'étaient pas représentées.

La réunion, très agitée, s'est prononcée pour le rejet du projet Honnorat.

Les mineurs de la Ruhr réclament le désarmement

Hambourg, 30 décembre. — Une députation des mineurs de la Ruhr s'est rendue à Berlin pour demander au gouvernement le désarmement des gardes civiques bavarois, afin que le bassin de la Ruhr ne reste pas exposé plus longtemps à une occupation.

Le Congrès Socialiste de Tours a prononcé la Scission du Parti

IL S'EST TRANSFORMÉ EN CONGRÈS COMMUNISTE

Tours, 30 décembre. — Après avoir voté l'adhésion à la IIIe Internationale au cours de la séance de nuit, le Congrès a eu à se prononcer sur les motions Mistral et Renoult, concernant la demande de Zinovieff, relative aux exclusions.

Les deux motions

LA MOTION MISTRAL

MISTRAL avait déposé la motion suivante :

« Le Congrès, en présence du télégramme du Comité Exécutif de la IIIe Internationale, déclare se refuser à procéder aux exclusions demandées par ce télégramme et proclame sa volonté de maintenir l'unité actuelle du Parti ».

LA MOTION RENOULT

RENOULT avait présenté le texte suivant :

« Le Congrès ayant pris connaissance des déclarations du camarade Zinovieff et de la critique qu'il dirige dans des termes ardents de polémique doctrinale contre la politique de la droite et celle de la fraction dite du centre, rappelle que l'indispensable discipline vis-à-vis de l'Internationale communiste n'exclut pas pour celle-ci, ainsi qu'il est dit à l'article 16 des conditions adoptées par le dernier Congrès de Moscou, d'avoir à tenir compte des conditions de lutte si variées et de n'imposer de résolution générale et obligatoire que dans les conditions où cela est possible.

Il déclare que la motion d'adhésion signée par le Comité français de la IIIe Internationale approuvée par le Conseil Exécutif de la IIIe Internationale, légifère pour l'avenir, n'impose aucune exclusion pour le passé et précise de la manière la plus nette que les exclusions prévues à l'article 7 et à l'article 20 des conditions de Moscou ne pourront s'appliquer à aucun membre du Parti acceptant dans son principe la décision du présent Congrès et conformant son action publique à la discipline commune ».

La scission est faite

Le Congrès a repoussé, par 3.247 voix contre 1.367, la motion Mistral, condamnant formellement les termes du télégramme de Zinovieff, qui accuse les adversaires de la IIIe Internationale d'être des agents déterminés de la bourgeoisie.

Après le vote, les adversaires de Moscou ont constaté la scission et la transformation du Congrès socialiste de Tours, en Congrès communiste.

PAOLI, au nom du Comité de résistance, a déclaré que le Parti Socialiste continuerait aujourd'hui ses travaux dans un autre local.

Paul FAURE, pour les reconstructeurs, a fait une déclaration analogue; il y aura donc, jeudi, trois Congrès.

La séparation des Groupes

Tours, 30 décembre. — Il y a trois réunions jeudi matin : d'abord la suite du Congrès socialiste devenu communiste, qui veut épuiser son ordre du jour, nommer la nouvelle C.A.P. et régler la question de l'« Humanité ». Mais on s'est couché trop tard : à 11 h. 30, il n'y a encore personne.

Les reconstructeurs siègent à l'Hôtel de Ville.

Le Comité de Résistance, à la loge maçonnique. Là, après un conciliabule présidé par Blum, on envoie une délégation, composée de Bracke, Paoli et Sembat, s'entendre avec les reconstructeurs, en vue d'un congrès commun qui aura lieu l'après-midi.

Au Comité de Reconstruction, on a décidé à la presque unanimité, y compris Longuet lui-même, de quitter définitivement l'ancien parti. L'assemblée, composée presque entièrement d'anciens guesdistes, fut d'avis aussi d'accepter la proposition d'union du Comité de résistance. Il n'y eut guère que deux opposants, Verfeuil et Morizet, maire de Boulogne, qui retourneront au parti communiste. Les deux groupes siègeront ensemble l'après-midi.

Un manifeste à la France socialiste

Tours, 30 décembre. — Le Congrès communiste s'est ouvert un peu avant midi.

On nomme président un délégué du Rhône, assisté d'un délégué du Pas-de-Calais.

FROSSARD dit qu'après les incidents de cette nuit, il convient d'adresser un manifeste à la France socialiste. Ce manifeste expliquera, dit-il, les efforts que nous avons faits pour maintenir l'unité ; il montrera que nous sommes alliés à l'extrême limite des conditions indispensables pour que les minorités se sentent protégées au sein de la nouvelle organisation. Il demandera aux militants de toutes les Fédérations de rester dans le Parti, même si leurs chefs sont allés ailleurs et ont déserté le devoir socialiste. »

On désigne pour rédiger ce manifeste une commission composée de Paul Louis, Vaillant-Couturier, Renoult, Aussoleil et Fernand Faure.

On fait l'appel des Fédérations et FROSSARD constate avec joie que sur 95 il n'en manque que 7 qui pourront, du reste, venir cet après-midi.

On fixe l'ordre du jour de cet après-midi : rapport financier et situation de la trésorerie, aggravée par la scission — qui est surtout, dit FROSSARD, une scission d'élus —; rapport du groupe parlementaire, qui n'a plus guère d'intérêt pour ce motif, etc....

LAFFONT, député, fait remarquer que si on a fait l'appel des Fédérations, on n'a pas fait celui des députés.

On y procède : ils sont encore sept présents : Cachin, Aussoleil, Laffont, Vaillant-Couturier, Lévy, Blanc et Philbois. Il faudra y joindre le nouvel élu du Tarn, Jean Renaud, et on compte que plusieurs autres resteront aussi.

Que décideront les Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais ?

La séance du Congrès communiste est présidée par PHILBOIS, député.

FROSSARD dit que dans la situation actuelle, il s'agit d'être fixé exactement sur l'état d'esprit des Fédérations, bien que l'on sache déjà qu'en majorité énorme, elles restent fidèles au Parti, mais dans certaines, la Haute-Garonne, le NORD, le PAS-DE-CALAIS, par exemple, la situation va être difficile.

D'ici trois semaines ou un mois, au plus tard, chaque Fédération devrait tenir un Congrès fédéral où il sera spécifié si la Fédération admet les décisions de Tours.

Le Comité Directeur

On nomme ensuite le comité directeur du Parti, qui remplace l'ancienne commission administrative permanente. Il n'y a plus là de B. P. Le comité doit être composé de camarades du même Parti, imprégnés du même esprit d'agitation et de recrutement communistes.

Le comité comprend vingt-quatre titulaires, dont : BLANC, CACHIN, VAILLANT-COUTURIER, députés; Louis SELLIER, conseiller général de la Seine; P. LOUIS, Amédée DUNOIS, RENOULT, RAPPOPORT, LORIOT, SOUVARINE, Victor MERIC, du bureau de Seine-et-Oise; FOURNIER, de Seine-et-Marne; LEVY, du Rhône; et six suppléants.

On nomme aussi le comité de direction de l' « Humanité »; il comprend, entre autres, Aussoleil, Philbois, députés; Frossard, Loriot, P. Louis, Méric, Renoult, etc., etc.

Le comité directeur aura à nommer les délégués permanents à la propagande; quatre sur cinq des titulaires actuels ayant quitté le parti; le secrétaire général du Parti et le secrétaire adjoint; les délégués à l'Internationale communiste, et aussi, si une proposition de la Fédération de la Corrèze est adoptée, des secrétaires interfédéraux.

Les différents rapports, entre autres celui du groupe parlementaire, sont adoptés sans discussion.

Une double déclaration de Verfeuil

On fait une ovation à VERFEUIL, qui revient de chez les reconstructeurs, pour rentrer dans le Parti. Il a eu la douleur, dit-il, de voir Longuet, l'homme derrière lequel on luttait depuis cinq ans, accepter de former un parti avec les pires éléments du socialisme de guerre.

On applaudit furieusement, mais VERFEUIL ajoute : « Mais je reste dans le parti, en voulant y garder toute ma liberté et ma dignité et je déclare ne pas adhérer au comité communiste. (Silence glacial).

Le Congrès est terminé

On vote une adresse de sympathie aux révolutionnaires hongrois. On nomme les nouvelles commissions des conflits et de contrôle.

VAILLANT-COUTURIER donne ensuite lecture du manifeste que le Parti adresse à la France socialiste. Ce manifeste sera distribué et affiché.

On chante l' « Internationale ».

Le Congrès est terminé.

"Reconstructeurs" et "Résistants" constituent ensemble un Parti

Ce parti sera la continuation du Parti Socialiste Unifié

Tours, 30 décembre. — Pendant que les communistes terminaient leur Congrès, les reconstructeurs se réunissaient avec le comité de résistance.

Au nom des premiers, Paul FAURE annonce qu'ils quitteront définitivement l'ancien Parti Socialiste. Les deux comités fusionnent alors.

On élit président de séance, PRESSEMANE, député de la Haute-Vienne. Celui-ci déclare simplement : « Nous constituons ensemble un parti ». (Applaudissements enthousiastes).

Après discussion, on décide que ce parti sera la continuation pure et simple du Parti Socialiste unifié, créé après le Congrès d'Amsterdam et le pacte d'unité avec application du programme de 1919, qui implique la répudiation de la participation ministérielle et de la collaboration de classe.

On nomme ensuite une commission, composée de Paul FAURE, MAYERAS, PRESSEMANE et Paul BONCOUR, pour rédiger un manifeste qui sera adressé surtout aux 150.000 militants socialistes qui ont refusé d'adhérer à l'Internationale de Moscou.

Par acclamation, Paul FAURE est nommé secrétaire général du nouveau parti.

Une nouvelle séance aura lieu ce soir.

Rongée par les rats

QUAND ON LA RETROUVA, LA PAUVRE VIEILLE ETAIT MORTE DEPUIS PLUSIEURS JOURS.

Le curé de la paroisse de la Ville-Basse, à Montreuil-sur-Mer, en accomplissant sa tournée parmi ses paroissiens, s'était rendu chez Mme Patoux, veuve d'un douanier en retraite. Il se trouva en présence du cadavre de la pauvre vieille. La mort remontait à plusieurs jours ; le corps avait été rongé sur diverses parties par les rats.

Ensevelis dans un souterrain

DEUX OUVRIERS SONT MORTS A VITRY-EN-ARTOIS

Dans le but de retirer des madriers pour en faire du bois de chauffage, deux ouvriers, Amaury Boussut, de Vitry, et Georges Flinois, de Douai, étaient descendus dans un souterrain creusé par les Allemands à la Sablière, entre Vitry et Sailly-en-Ostrevent. Soudain, un terrible éboulement se produisit, ensevelissant les deux malheureux qu'on ne put retirer vivants.

Un drame se joue à la Comédie Française

Paris, 30 décembre. — M. Paul Mounet, vice-doyen de la Comédie-Française, a démissionné. Mais les jeunes sociétaires de la Maison de Molière, nullement satisfaits par la démission de M. Paul Mounet, manifestent l'intention d'effectuer une démarche auprès de M. Millerand.

Réduit en bouillie

AINSI FUT RETROUVÉ UN ARTIFICIER DOUAISIEN, VICTIME DE L'EXPLOSION D'UN OBUS A VIS-EN-ARTOIS.

Un terrible accident vient de se produire à Vis-en-Artois.

Une équipe d'artificiers procède dans cette région à l'enlèvement et à la destruction des obus qui parsèment les champs.

Un artificier, M. Constant Cuvelle, 24 ans, dont la famille réside à Douai, rue du Polygone, était en train de ranger près d'un fourneau de mine les obus qu'on allait faire sauter.

Tout à coup, sans qu'on ait pu en déterminer la cause, un projectile de gros calibre fit explosion entre les bras du malheureux artificier, qui fut littéralement réduit en bouillie.

Les restes informes du pauvre garçon furent recueillis à grand'peine par ses camarades et ramenés à Douai, chez ses parents, dont on devine le désespoir.

Un commissaire de police s'est arrêté lui-même

IL S'EST CONSTITUE PRISONNIER

Bordeaux, 30 décembre. — Un ancien commissaire de police d'Arcachon, M. Evain, s'est constitué prisonnier au conseil de guerre de Bordeaux, devant le capitaine Aurajac. Son extradition de Suisse avait été obtenue.

L'ancien commissaire est inculpé de corruption, d'abus de confiance et d'escroquerie. Il a déclaré qu'il pouvait prouver son innocence dans la plupart des accusations qui pèsent sur lui.

Un Bateau citerne a explosé sur l'Aa

La batelière et son enfant ont été brûlés vifs. — Le batelier en flammes fut projeté dans l'eau

Vers 6 heures du matin, les habitants de la région de Watten percevaient le bruit d'une formidable explosion, une lueur intense, puis de gros nuages de fumée apparurent, couvrant l'horizon.

On apprit bientôt qu'un bateau citerne rempli d'essence, stationne sur l'Aa, à un kilomètre en aval du pont de Saint-Momelin, avait sauté.

Sitôt l'explosion, d'immenses flammes — elles atteignaient une trentaine de mètres — s'élevèrent, illuminant les environs. La commotion fut si violente, que le marinier, qui se trouvait sur le pont, se trouva projeté dans le canal.

Dans la bélandre, deux corps gisaient, véritables débris humains, qu'on reconnut provenir de la batelière et de son enfant, âgé de douze ans. Tous deux avaient été brûlés vifs. Le batelier, M. Félix Dejardin, avait été également brûlé, mais son immersion dans le canal ne permit pas aux flammes de produire toute leur action.

Malgré ses douleurs, le malheureux voulut remonter sur le pétrolier pour porter secours à sa femme et à son enfant, mais il dut se sauver, les flammes l'atteignant et le brûlant grièvement à la figure et aux mains; d'ailleurs, ainsi que l'on sait, tout secours était inutile pour la batelière et son petit.

M. Dejardin a été transporté à l'hôpital de Saint-Omer.

Le bateau, construit tout en fer, appartient à la Compagnie de Lille-Bonnières; son intérieur brûle encore.

La cause de ce terrible accident n'a pu encore être déterminée. L'enquête se poursuit.

Le Sénat a voté les douzièmes provisoires

M. Doumer a constaté que la caisse de la France était vide

Le Sénat a abordé hier la discussion des douzièmes provisoires.

M. GAUDIN DE VILLAINE explique pourquoi il ne votera pas les douzièmes. Il reproche au gouvernement de s'acharner sur les petites fortunes et de ne pas prendre l'argent où il est, en faisant rendre gorge aux profiteurs de la guerre.

Répondant à une question de M. Henry CHERON, M. RAIBERTI, ministre de la guerre, donne l'assurance qu'il ne laissera pas affaiblir notre puissance militaire qui doit assurer la sécurité de la France et l'exécution du traité.

M. DOUMER, rapporteur général, déclare :

« Le gouvernement a pu dire dans l'exposé du budget de 1921 qu'il ne serait pas créé d'impôts nouveaux. Le Parlement a demandé la consolidation des emprunts à court terme. En 1919, 4 milliards ont été consolidés ; en 1920, la consolidation dépassera 37 milliards.

« Si le Ministre des finances est satisfait de lui-même, le Sénat n'est pas satisfait de la situation financière et du désordre qui règne dans les services. Ce désordre continue et s'aggrave. L'Etat, à l'heure présente, n'a pas de comptabilité. *On ne sait que ce qu'on reçoit, on ne connaît pas les dépenses faites, on sait seulement qu'il ne reste rien dans les caisses.* Ce désordre doit cesser. Les fautes excusables des années de guerre ne peuvent être renouvelées sous peine d'aggraver la crise économique. Notre trésorerie même gênée ne pourrait faire face à l'ensemble des charges, parce qu'elle doit payer les dépenses recouvrables. Nous sommes créanciers de l'Allemagne et nous devons nous-mêmes avancer les frais de réparation des dommages. Nous ne pouvons supporter cette charge et laisser l'Allemagne indemne.

« Elle doit engager son crédit et tirer parti de son domaine d'Etat (vifs applaudissements)

« Il est nécessaire que le gouvernement impose ces opérations. Les rapports de neutres autorisés montrent quelle est la gravité de la situation dans nos régions libérées. On n'a donc pas le droit de s'apitoyer sur le sort de la population allemande. La France a le droit et le devoir de faire payer ceux qui ont causé ces ruines et ont le pouvoir de les réparer ».

La discussion générale est close.

On passe à l'examen des articles.

Après l'article 31, M. CHERON fait adopter un article additionnel, prorogeant jusqu'au 31 mars 1921, le délai imparti aux petits propriétaires pour réclamer les indemnités prévues par la loi sur les loyers.

M. LEBRUN demande pourquoi les habitants des pays envahis qui ont été contraints de travailler pour l'ennemi, n'ont pas encore touché une indemnité, et conteste la nécessité d'une loi nouvelle pour cela.

Tel n'est pas l'avis du Ministre.

Le projet est adopté par 277 voix contre 2.

UN ABORDAGE

IL SE PRODUISIT A BETHUNE, SUR LE CANAL. — UN MARINIER EST SÉRIEUSEMENT BLESSÉ.

M. Pinte Désiré, 44 ans, patron du bateau « Chimère », en stationnement le long du canal, à Béthune, venait de se lever vers 6 heures, lorsqu'il entendit lancer des appels. Il se dirigea vers l'arrière de son bateau, d'où semblaient provenir les cris et aperçut le bateau « Basfroi », appartenant aux établissements Kuhlmann, qui se dirigeait vers le sien et allait l'aborder.

S'élançant sur le gouvernail, le marinier Pinte fit un effort pour rejeter sa péniche le plus possible contre la digue. Il n'y parvint pas et la rencontre se produisit. La violence du choc projeta sur la tige de fer du boulard le marinier qui, sérieusement blessé au ventre, fut transporté à l'hôpital, où il reçut les soins du docteur Lejeune. Son état est satisfaisant.

Détail intéressant : c'est que le bateau « Chimère » était éclairé et que le « Basfroi » était en marche sans fanaux.

Un navire à la côte dans le Pas-de-Calais

L'EQUIPAGE EST SAUVÉ

Dunkerque, 30 décembre. — Par suite de la violente tempête qui a sévi la nuit dernière, le quatre-mâts « Kevely », qui se rendait de Dunkerque à Calais avec du pétrole, venant de Philadelphie, a été jeté à la côte sur le banc de Gros-Jacques.

Les quarante hommes de l'équipage ont été sauvés par le remorqueur « Esquire ».

Le « Kevely » a été renfloué, puis ramené au port, où il séjournera, la perte de ses ancres et de ses chaînes l'empêchant de continuer sa route sur Calais.

UN FAUX CHÈQUE DE 100 000 FRANCS

IL A ETE TOUCHÉ A BORDEAUX

Bordeaux, 30 décembre. — Un habile filou a touché, au bureau central des postes de Bordeaux, un faux chèque postal de 100 000 francs.

L'escroquerie, dont on vient de s'apercevoir, remonte au 10 décembre. Des recherches actives sont effectuées depuis que l'administration s'est aperçue de l'escroquerie.

La venue à Tours de Clara Zetkin a provoqué un débat à la Chambre

Après des interpellations relatives à la propagande étrangère confiance fut faite au Gouvernement par 451 voix contre 54

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 16 heures 05, sous la présidence de M. Raoul PERET. M. STEEG est au banc du gouvernement.

La question de M. Vallat contre la propagande bolcheviste

La parole est à M. VALLAT, député de l'Ardèche, pour poser une question au Ministre de l'intérieur qui l'accepte.

Devant une Chambre vite agitée, M. VALLAT fait l'historique de l'incident Clara Zetkin.

BERTHON l'interrompt aussitôt qu'il raconte le passé socialiste communiste de l'excellente citoyenne allemande, Clara Zetkin.

Les députés de droite et du centre protestent violemment contre l'intervention du député socialiste.

M. Raoul PERET : — « On n'interrompt pas l'auteur d'une question ».

M. VALLAT. — « Les traités sont des chiffons de papier même pour les révolutionnaires allemands ».

M. VALLAT rappelle que Clara Zetkin est venue à Tours, malgré le refus de passeports.

« Un trop grand nombre d'israélites d'Allemagne ou de Russie apportent dans le 4e arrondissement de Paris les théories bolchevistes et les germes de la maladie. Cela nous est une occasion de rendre un hommage aux israélites de notre pays, qui nous sont assimilés et qui, comme M. Ehrlich, notre honorable collègue, nous aident à dénoncer le complot judéo-germano bolcheviste ».

M. VALLAT regrette que Clara Zetkin ait pu passer la frontière malgré la surveillance. Cela prouve que la surveillance est insuffisante. Le gouvernement doit prendre des mesures pour que la propagande néfaste ne puisse faire de ravages en France.

M. Steeg à la tribune

« Le Gouvernement est résolu à empêcher une propagande de guerre civile »

M. STEEG, ministre de l'intérieur monte à la tribune.

M. STEEG. — « Le Président du Conseil saisi par l'ambassade de France à Berlin, d'une demande de passeports pour 4 membres du Reichstag, pour assister au Congrès de Tours, répondit immédiatement par un veto absolu. Le Gouvernement ne pouvait tolérer que des étrangers viennent en France prêcher la guerre civile. Les agents de la frontière et les commissaires de police de Tours, avaient pour instruction d'appréhender ceux des quatre députés au Reichstag qui essaieraient ou qui auraient réussi à rentrer en France. Les précautions ont été vaines. Mme Clara Zetkin pénétra dans la salle du Congrès et prononça un discours dont, après tout, il n'est pas mauvais qu'on ait recueilli l'expression car il prouve que si la propagande bolcheviste passe par des routes diverses, l'une de ces routes passe certainement par Berlin. »

Cachin rappelé à l'ordre

M. STEEG regrette que des Français oubliant la provocation et l'agression d'août 1914, oubliant toutes les gloires que nous a values la guerre, voulue par l'Allemagne, aient applaudi le discours de Clara Zetkin.

CACHIN. — « Parfaitement ils ont applaudi, ils ont bien fait. »

(Vives protestations sur tous les bancs.

CACHIN tient tête à la Chambre indignée, et répète son interruption.

M. Raoul PERET donnant à sa voix tout l'accent d'indignation dont il est capable, s'écrie : « Il a des paroles qui ne veulent pas être entendues par des français, vous êtes rappelé à l'ordre ».

CACHIN répète en renforçant ses paroles.

M. BALANANT. — « Il n'est pas admissible que dans la Chambre Française, un député prononce des paroles de cette nature ».

M. Charles BERTRAND. — « C'est un boche qui a parlé ainsi. »

Pendant un instant c'est un grand tumulte. L'indignation de la Chambre contre CACHIN étant assez longue à se calmer, mais le Ministre de l'intérieur continue en racontant comment Clara Zetkin entra et sortit de la salle du congrès sans que les agents placés à l'extérieur aient rien vu. La loi interdit aux agents de la force publique de pénétrer dans une réunion privée. »

La surveillance de la frontière

M. STEEG dit qu'il a ouvert une enquête pour savoir si la surveillance avait été suffisante. Il doit reconnaître que la police des frontières dispose de moyens insuffisants car : « Alors qu'avant l'armistice, une division entière de territoriaux surveillait la frontière, il n'y a plus que 258 agents du Ministère de l'Intérieur pour surveiller les gares et les grandes routes. »

M. Léon DAUDET. — « Vous ne connaissez pas vos propres services. »

M. STEEG. — « Je constate que le nombre de mes agents est passé de 139 en 1914 à 223 en 1920 et est de 258 actuellement. Mais Clara Zetkin a passé la frontière avec des complicités incontestables de l'un et de l'autre côté de la frontière. C'est été un hasard si la police avait pu la saisir. On a parlé facilement de son héroïsme, c'est un héroïsme facile, car elle ne courait aucun danger. »

Un projet de loi

M. STEEG. — « Le Gouvernement ne peut pas accepter que s'organisent sur le territoire français, des éléments étrangers pour pratiquer la propagande en faisant appel à la concussion et à l'insurrection. Si le Gouvernement n'est pas suffisamment armé, il demandera au Parlement de nouvelles armes pour ne pas assister impuissant, à une telle propagande contre la Patrie. »

« A l'instant même je dépose un projet sur le bureau de la Chambre pour reprendre un article qui a été déposé en 1918 par le Gouvernement de M. Clemenceau. Aujourd'hui si l'infraction ne comporte pas de sanctions pour ceux qui ont franchi la frontière il n'en sera plus de même après le vote de ce projet qui comporte des sanctions de 6 mois à 3 ans de prison ».

M. STEEG conclut que le Gouvernement est résolu à empêcher une propagande de guerre civile, qui risquerait de saper la base de la Patrie.

M. VALLAT. — J'espère que la réponse du Ministre à ma question calmera les justes appréhensions du pays. Je crains le contraire, car il est inadmissible que le Ministre de l'Intérieur n'ait pas les agents sûrs sans pour protéger notre frontière contre les agents d'une propagande de mort.

Trois interpellations

M. Raoul PERET. — Je suis saisi de trois demandes d'interpellation : une de M. Géo GERALD sur le trop grand nombre d'étrangers qui franchissent la frontière et créent un danger pour notre pays ; une deuxième de M. Marcel CACHIN sur l'incident Clara Zetkin et une troisième de M. Léon DAUDET sur les facilités accordées à des agents allemands et bolcheviks pour faire leur propagande.

Les étrangers suspects

M. Raoul PERET. — La parole est à M. Geo Gérald.

M. Géo GERALD, très brièvement, fait remarquer que les ports et les grandes villes sont encombrés de quantités d'étrangers extrêmement suspects à tous les points de vue, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue sanitaire. « C'est ainsi que les navires de blé envoyés par Wrangel ont amené des Allemands. »

M. Géo GERALD conclut qu'il attend de connaître les mesures prises par le gouvernement pour assurer la bonne santé de notre pays.

L'incident Zetkin provoque du tumulte

Marcel CACHIN monte à la tribune.

M. NOBLEMAIRE l'interpelle vivement, lui reprochant sa conduite au Congrès de Tours.

CACHIN. — Je ne suis pas moins Français que vous et je n'ai pas exploité les Français comme vous.

M. Raoul PERET avec une grande énergie prie la Chambre de se calmer.

M. TISSEYRE. — Nous méprisons M. Cachin et ses amis !

M. Raoul PERET. — Je ne tolérerai aucun outrage au sentiment français, gardez votre sang-froid, écoutez !

CACHIN. — La présence au Congrès de Tours de mon amie Clara Zetkin... (Vives protestations)

CACHIN. — La présence de mon amie Clara Zetkin prouve que rien n'est impossible, même à une personne de 70 ans, résolue à tout sacrifice pour le bien de l'humanité.

CACHIN, au milieu du tumulte et des protestations de presque toute la Chambre, fait le panégyrique de la députée allemande, à laquelle il prête des interventions en faveur de la France et contre les impérialistes allemands, et qu'il compare à Rosa Luxembourg qui fut assassinée par la classe bourgeoise allemande, qui continue à s'enrichir.

M. MESSIER. — Qu'elle paie alors !

CACHIN. — Je ne demande pas mieux.

CACHIN déclare que c'est malgré les agents que Clara Zetkin a pu venir en France pour faire de la propagande socialiste. Cette propagande se continuera par tous les moyens, et malgré les répressions.

CACHIN termine par une nouvelle affirmation d'admiration pour Clara Zetkin.

M. EHRLICH. — Et pour Léaine !

CACHIN. — Parfaitement.

CACHIN regagne sa place sous les hou ! hou ! de la presque unanimité de la Chambre, BERTHON seul l'applaudit.

La propagande étrangère

M. L. DAUDET monte à la tribune.

M. DAUDET. — J'exprime la crainte que le Ministre de l'Intérieur ne laisse à nouveau les services de police gagnés par les flatteuses erreurs que sut M. Clemenceau se combattre. C'est pour cela que M. Clemenceau demeure pour nous le Père le Victoire.

M. Léon DAUDET affirme que toutes les menées des hommes du « Bonnet Rouge » sont reprises à l'heure actuelle par les agents de l'Allemagne et du bolchevisme. Il rappelle ses campagnes contre MM. Malvy, Caillaux, Judet, Gaston Routier et Max Nordau.

MOUTET. — Max Nordau est un homme admirable, c'est une nouvelle mauvaise action de louche police.

M. Léon DAUDET. — Je vous remercie, vos injures sont pour moi des compliments.

M. DAUDET demande au ministre de l'Intérieur s'il connaît les manœuvres de Caillaux.

« Le révolutionnaire Caillaux, agent qualifié de l'Allemagne, condamné par la Haute-Cour a été, il y a un mois, à Sens et, il y a dix jours, à Dijon, où il s'est entretenu avec le révolutionnaire Barnabant. Je demande si, oui ou non, le Ministre de l'Intérieur tolèrera encore cette propagande ennemie ».

La réponse du Ministre :

« L'Energie du Gouvernement sera à la hauteur de l'audace du défi »

M. STEEG monte à la tribune pour répondre aux interpellateurs. Il le fait très sobrement. Il fait appel au témoignage de M. Galli, membre de la Commission des permis de séjour, pour dire que le gouvernement a pris des mesures sévères pour éloigner les étrangers indésirables. Malheureusement souvent les étrangers ainsi rejetés hors de notre frontière, sont renvoyés par les nations voisines. Mais des mesures sont envisagées ainsi que des œuvres charitables, d'accord avec notre gouvernement, qui assurera le départ en Amérique de 500 israélites étrangers par mois. Le gouvernement n'est pas resté inactif contre la propagande néfaste. En 1920, 11.000 étrangers ont été exclus. La propagande bolchevique est énergiquement combattue. Bien que le bon sens français la rejette tout seul, le gouvernement demeurera actif, vigilant.

M. STEEG se tourne vers CACHIN.

M. STEEG. — « Le discours de M. Cachin qui prétend poursuivre une propagande de guerre civile, malgré les lois, constitue un défi. L'énergie du gouvernement sera à la hauteur de son audace.

» Si le gouvernement ne faisait pas son devoir, la victoire de la France aurait bientôt ses ailes coupées ».

M. GALLI flétrit les menées bolchevistes, contraires à la doctrine de la Révolution Française.

L'ordre du jour

La clôture est prononcée.

Plusieurs ordres du jour faisant confiance au gouvernement ou constatant son impuissance sont déposés.

Celui de M. DANIELOU, ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour », est accepté par le gouvernement.

L'ordre du jour Danielou est adopté au fond par 451 voix contre 54.

La Sécurité sera ramenée en Algérie

Une protestation Socialiste contre l'état de siège en Tunisie

Paris, 30 décembre. — La séance est ouverte à 9 heures 40, sous la présidence de M. LEFEBVRE DU PRÉY, M. Robert David est au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur l'Algérie.

BERTHON, député socialiste de la Seine, proteste contre le maintien de l'état de siège en Tunisie, et annonce qu'il a prévenu le président du Conseil qu'un débat devrait avoir lieu à ce sujet, dans le courant de janvier.

M. Robert DAVID. — Un nouveau résident-général, M. Saint, vient de partir pour occuper son poste. Après qu'il nous aura adressé un rapport, nous verrons s'il est possible de prendre une décision dans le sens que vous souhaitez.

BERTHON prend acte de cette déclaration.

BERTHON réclame, pour les indigènes de toutes les colonies, le droit de se faire représenter au Parlement. Il voudrait que la France accordât à ses colonies des libertés aussi grandes que celles accordées par l'Angleterre et l'Italie.

M. TAITTINGER parle en faveur d'une amélioration du sort des indigènes.

M. PETIT se plaint que [illegible]